

FICHE D'INSCRIPTION



MINI CAMP DU 19 AU 24 JUILLET 2021 POUR LES 8-12 ANS

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Nom de l'enfant :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Nom du responsable de l'enfant :
- Adresse :
- Code postale :
- Ville :
- Mail :
- Tél :
- Autre n° de tél (en cas d'urgence) :

MODALITES

Prix du séjour : 200 €

Versement d'un acompte de 50 € à l'inscription

Le solde est à régler au plus tard le 12 juillet 2021.

Un dossier sera remis aux parents avant le départ afin de préciser les horaires, les coordonnées de l'animatrice responsable du séjour ainsi que les affaires à préparer pour les enfants.

Cette fiche est à renvoyer **avant le 14 juin**, accompagnée de la fiche sanitaire et d'une copie de l'attestation d'aide aux temps libre CAF 2021.



2 bis rue du parc
54510 ART SUR MEURTHE
Tel : 03 83 25 35 32
Mail : noviciat.artsurmeurthe@gmail.com
Web : www.famillesrurales.org/art-sur-meurthe

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) autorise les responsables de l'accueil de Loisirs Familles Rurales à présenter mon enfant..... à un médecin en cas de soin à donner d'urgence et si nécessaire sous anesthésie. Je m'engage à rembourser les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques éventuels.

J'autorise mon enfant :

- à participer aux activités organisées par l'association, sauf.....
- à participer aux séjours courts
- à voyager en voiture individuelle, en transport collectif

Décharge Photo :

Je soussigné (e) autorise Familles Rurales à reproduire librement et gratuitement des photographies de ma personne et de mes enfants dans ses différentes publications, y compris Internet, dans le cadre des activités et représentation de l'association :

Oui

Non

DOCUMENTS A JOINDRE

- Fiche d'inscription
- Les autorisations parentales signées au dos
- Fiche sanitaires de liaisons remplies et signée
- Copie de l'attestation de la CAF ou de la MSA
- Une attestation de natation (pour la pratique de certaine activités)

Délivrée soit par le maitre-nageur, soit par les autorités de l'éducation nationale (dans le cadre scolaire). Ce document doit être attester de la capacité de l'enfants à se déplacer dans l'eau sans paniquer sur un parcours de 20 mètres (profondeur 1m80, passage sous une ligne d'eau).

Ce parcours peut être effectuer avec une braisière.

Fait le, à.....

Signature* :

* Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »